

LIVRET PEDAGOGIQUE

Avec l'extrême droite,
la **cible**, c'est *toi*



www.lacible.be

+ DVD (DIAPORAMA)

Nous tenons à remercier Marie ARENA, la Ministre Présidente de la Communauté française de Belgique, pour avoir soutenu notre travail et cru en notre projet.

Merci, également, aux pédagogues et aux professeurs qui ont consacré du temps à l'élaboration de ce cahier pédagogique.

Nous remercions particulièrement tous les élèves et les professeurs qui nous ont accueillis dans leur classe. Leurs remarques nous ont permis d'orienter notre travail afin qu'il soit le plus efficace possible.

Enfin, un tout grand merci à Clarice et à Marc pour leur professionnalisme.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

www.lacible.be

www.vlaamsbelangasbl.be



Préface

De la Ministre Présidente du Gouvernement de la Communauté française

Dans une actualité marquée chaque jour par des actes racistes et antisémites ou par l'extrémisme de certains discours, le travail d'éducation à la citoyenneté démocratique doit être l'occasion, pour tous, de se remettre en question.

La question est de savoir quelle place nous voulons aujourd'hui accorder au dialogue interculturel, au travail de mémoire, aux valeurs clés qui fondent notre démocratie ?

Nous sommes tous des décideurs dans le choix de la société dans laquelle nous voulons vivre. Encore faut-il faire entendre sa voix. Pour cela, la compréhension des faits historiques, tels que la Shoah, doit être accessible à tous, jeunes et adultes.

Mais au-delà du travail de mémoire, c'est une prise de conscience qu'il faut construire avec les adultes et les plus jeunes sur la société contemporaine et surtout la société de demain.

La promotion d'une citoyenneté active et éclairée, c'est-à-dire reposant sur le jugement critique, de tous et de toutes est la garantie d'une démocratie renouvelée.

La citoyenneté désigne le fait d'appartenir à un corps politique, un État, dans lequel on a des droits, des devoirs, et donc des responsabilités.



Etre citoyen c'est aussi participer à la vie des institutions politiques et au façonnement du bien commun. Lutter pour une société plus juste, pour le respect partagé et contre les discriminations. La citoyenneté c'est tout ça, et bien plus encore...

L'éducation à la citoyenneté joue un rôle essentiel dans la constitution du lien civique. En effet, l'on ne naît pas citoyen mais on le devient, il ne s'agit pas d'un "état" mais d'une conquête permanente.

L'école est donc un espace privilégié où le jeune, par l'apprentissage des savoirs mais aussi la pratique de la vie en collectivité, peut apprendre à devenir un citoyen responsable, autonome, capable d'exercer une pensée critique dans la vie de la cité, qu'elle soit sociale ou professionnelle.

Cet apprentissage doit être développé tout au long de la vie et doit pouvoir se concrétiser dans l'action.

La sensibilisation face aux dangers de l'extrême droite est aussi, malheureusement, une nécessité dans une société pluraliste. La société doit se mobiliser contre les facteurs qui suscitent l'adhésion des masses aux obscurantismes (exclusion sociale, défiance vis-à-vis du politique...).

En cette année où des jeunes seront amenés à voter pour la première fois, je me réjouis donc de voir tant d'initiatives de la société civile, comme celle-ci, visant à informer, sensibiliser, les jeunes et les moins jeunes sur la participation de chacun à la construction d'une société démocratique.

La Ministre Présidente du Gouvernement de la Communauté française





Avant-propos

de Thierry BODSON,
Secrétaire régional FGTB Liège-Huy-Waremme

Ces dernières années, chaque élection est une nouvelle journée noire pour la démocratie. Palier par palier, l'extrême droite grappille une part de plus en plus importante de l'électorat, que ce soit en Flandre, en Wallonie, à Bruxelles, mais aussi dans plusieurs pays de l'Union européenne.

Faire le constat de cette situation tragique est une chose, en tirer les leçons en est une autre. La FGTB Liège-Huy-Waremme et l'ASBL vlaams belang (association anti-fasciste que nous avons fondée juste avant que le Vlaams Blok ne décide de prendre ce nom pour éviter les conséquences de sa condamnation pour racisme), en partenariat avec plusieurs associations liégeoises, ont donc décidé de faire de la lutte contre la montée de l'extrême droite, une de leurs priorités.

Contre la banalisation de ces partis et de leurs idées, nous voulons absolument faire prendre conscience à l'ensemble de la population que ces partis ne sont pas des partis comme les autres ; leur arrivée au pouvoir aurait des conséquences catastrophiques dans notre vie quotidienne, et pour nos libertés individuelles et collectives.

Sous le slogan « Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi », toute une série d'activités sont mises en place : un travail pédagogique dans les écoles, la création d'un spectacle forum, l'organisation d'événements de sensibilisation, la publication de brochures, d'autocollants, d'affiches, l'implication dans des festivals, etc.



La cible, c'est toi

L'outil pédagogique et le diaporama informatique que nous vous présentons ici marquent notre volonté de porter une attention toute particulière aux jeunes, que ce soit dans le milieu scolaire, dans les maisons de jeunes ou dans les quartiers. Enseignants, pédagogues et animateurs peuvent devenir les vecteurs d'une nouvelle génération de démocrates, porteurs de valeurs d'ouverture et de solidarité.

Au plaisir de mener ce combat à vos côtés,

Pour l'ASBL vlaams belang contre l'extrême droite
et la FGTB Liège-Huy-Waremme,

Thierry BODSON



I • Mode d'emploi de l'animation

Qu'est-ce que ce livret ?

Ce livret est un outil d'animation pour lutter contre l'extrême droite. Il est composé d'un diaporama sur support DVD et d'un cahier pédagogique.

A qui s'adresse ce livret ?

Ce livret est destiné à toute personne désireuse de réaliser cette animation : enseignant-e-s, animateurs-trices de maison de jeunes, éducateurs-trices,...

Quel est l'objectif de l'animation ?

Un nombre croissant de citoyen-ne-s ne distinguent plus les partis politiques d'extrême droite des partis traditionnels. Ils ne connaissent du contenu politique des partis liberticides que leur position sur l'immigration. Très peu d'entre eux se sentent donc concernés ou en danger devant le programme électoral des partis non démocratiques.

L'animation que nous vous proposons a la particularité de prouver le caractère profondément raciste, mais aussi sexiste, antisocial, antisyndical et antidémocratique des partis d'extrême droite.



L'animation relève que les thèses des partis d'extrême droite ciblent tout le monde. Elle montre les conséquences de l'application de leur programme électoral sur la vie quotidienne de chaque citoyen-ne. Elle prouve, en fin de compte, qu'avec l'extrême droite, personne n'est à l'abri d'une mesure liberticide.

A qui s'adresse l'animation ?

L'animation a été conçue pour sensibiliser les « primo votants » (jeunes autour de 18 ans) aux dangers du vote d'extrême droite. Elle est également très bien reçue par un public plus jeune, mais peut également lancer des discussions avec des adultes.

***Conseil :** l'outil n'est pas prévu pour les élèves du primaire, ni du secondaire inférieur. L'animation requiert des notions que les écoliers ou les jeunes adolescents ne connaissent pas nécessairement (exemple : la fiscalité, la sécurité sociale). Une adaptation de l'animation est indispensable dans ce cas.*

Quelles sont les modalités pratiques de l'animation ?

- Durée :** l'animation dure deux heures environ.
- Lieu :** elle peut se dérouler dans une salle de classe. Les participants restent assis pendant toute la durée de l'animation.
- Matériel :** pour diffuser le diaporama, il faut disposer d'un lecteur DVD, d'un projecteur et d'un grand écran. Une télévision peut être utilisée pour un petit groupe.



Comment se déroule l'animation ?

Le diaporama est le support de l'animation. Il dénonce des extraits des programmes électoraux des partis d'extrême droite en Belgique et décrypte de manière claire les messages qu'on ne comprend pas toujours à la première lecture.

Douze thèmes ont été retenus :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| 1. Les pensions de retraite | (Dia 2-3) |
| 2. Les bourses d'études | (Dia 5-6) |
| 3. L'immigration | (Dia 8-9) |
| 4. L'avortement | (Dia 11-12) |
| 5. Les impôts | (Dia 14-15) |
| 6. Le financement de la culture | (Dia 17-18) |
| 7. Les syndicats | (Dia 20-21) |
| 8. Les associations socioculturelles | (Dia 23-24) |
| 9. Les soins de santé | (Dia 26-27) |
| 10. Les missions de l'Etat | (Dia 29-30) |
| 11. Le salaire | (Dia 32-33) |
| 12. Le travail des femmes | (Dia 35-36) |

Pour chacun de ces sujets, deux scénarios ont été imaginés. La première image montre une situation possible à l'heure actuelle ; la seconde image illustre la manière dont l'extrême droite envisage cette même situation.

Enfin, pour chaque thème, une référence aux programmes du Vlaams Blok/Belang, du Front National ou du Front Nouveau de Belgique appuie la démonstration.



L'animation se déroule en **trois** parties :

1. **Avant** la diffusion du diaporama (15 minutes)

Avant la diffusion du diaporama, il est nécessaire d'introduire le sujet par un rappel théorique sur l'extrême droite en Belgique (voir Partie II.A, page 11). Un exercice de brainstorming permet de faire le point sur les connaissances des participants.

Posez la question :

« A votre avis, si l'extrême droite accédait au pouvoir, qui en seraient les victimes ? »

Conseil : écrivez au tableau les réponses des participants. N'analysez pas immédiatement le résultat. Diffusez le diaporama, reposez la même question et complétez le tableau.

2. **Pendant** la diffusion du diaporama (10 minutes)

Conseil : Pour diffuser le diaporama, il suffit de sélectionner dans le menu du DVD le titre " **Diaporama** ".

Une fois lancé, le diaporama ne doit pas être interrompu. Il est silencieux et il dure une dizaine de minutes.

3. **Après** la diffusion du diaporama (90 minutes)

Après la diffusion du diaporama, l'animation s'articule autour de quatre grands sujets, chacun pouvant être abordé de manière autonome.



En effet, les illustrations ont été classées en quatre thèmes différents.

- 1• Le rôle de l'Etat et son financement
- 2• La sécurité sociale
- 3• L'immigration
- 4• Les libertés individuelles

***Conseil** : le DVD comporte différents chapitres. Pour retrouver les illustrations par thème, sélectionnez le sujet souhaité dans " **Animation** ".*

Ces thèmes sont développés plus loin (voir Partie II.B, page 19). Pour chacun d'eux, vous trouverez des informations théoriques, des jeux, des exercices pratiques.

Remarques

L'animation suscite beaucoup de réflexions de la part du public, (voir Partie III page 61) énonce les questions qui sont susceptibles d'être posées. Vous pourrez ainsi vous y préparer.

Enfin, le livret conseille, page 63, des publications et des sites Internet qui pourront compléter les informations et élargir l'animation.

Les activités présentées ici ne sont qu'une base pour l'animation. N'hésitez pas à ouvrir d'autres pistes ! Vos suggestions sont les bienvenues : info@lacible.be



Avec l'extrême droite,
la **cible**, c'est *toi*





II • Animation

A • INTRODUCTION : DÉFINITION DE L'EXTRÊME DROITE

Quelle est l'idéologie de l'extrême droite ?

L'extrême droite contemporaine plonge ses racines dans le **fascisme** et le **nazisme**. Elle admire **Mussolini** et **Hitler**, même si elle s'en défend publiquement.

L'extrême droite est **liberticide**. Elle souhaite éliminer la liberté de penser, de choisir, de résister, de contester et s'attaque aux libertés fondamentales. Elle impose à chacun une manière de vivre. Elle entend punir sévèrement celui qui ne se plie pas à son autorité.

L'extrême droite est **xénophobe** et **raciste**. Elle divise la population en races et **exclut** celles et ceux qui ne correspondent pas ou ne se conforment pas à la société qu'elle veut construire. Les homosexuel-le-s, les handicapé-e-s, les immigré-e-s... sont des catégories de personnes qu'un régime d'extrême droite rejette.

L'extrême droite est **néolibérale**, **ultraconservatrice** et **ultranationaliste**. Elle attribue à l'Etat le rôle d'assurer la sécurité de la nation face aux menaces extérieures. Elle rejette toute innovation politique et/ou sociale. Elle défend l'identité strictement nationale et soutient une culture unique.



L'extrême droite est **autoritaire**. Elle n'hésite pas à recourir à la **force** pour imposer sa domination. Elle lance régulièrement des appels à la **violence**. Elle prône le rétablissement de la peine de mort et le développement de milices de quartier.

Quel est le discours de l'extrême droite ?

L'extrême droite utilise un **discours de proximité**. Elle prétend être l'unique mouvement politique qui se préoccupe des soucis de la population. En réalité, elle récupère les peurs de chacun-e (perdre son emploi, se faire agresser) et amplifie le sentiment d'insécurité. Elle identifie et nomme les « responsables » de cette anxiété ambiante : les étrangers, les femmes actives, les partis politiques démocratiques, les délinquants, les drogués. Elle déclare détenir les solutions pour s'en débarrasser. Elle promet ainsi de rendre la nation juste et parfaite.

Quel est l'électorat de l'extrême droite ?

Il n'y a pas un portrait type de l'électeur d'extrême droite. Celle-ci attire les voix de personnes en situation sociale précaire, elle recueille aussi les suffrages des électeurs aisés, voire fortunés. Traditionnellement mieux implantée dans les villes, elle réalise des scores importants en milieu rural également.¹ Si certains électeurs partagent étroitement les vues des partis d'extrême droite, d'autres se tournent vers ceux-ci pour exprimer un vote protestataire, un **vote de rejet**.

1 Jean FANIEL, « L'extrême droite après les scrutins de 1999-2000. Représentation électorale et implantation », *courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1709-1710, 2001.



Définition du vote de rejet : ce comportement consiste à voter pour un parti politique dont on ne partage pas nécessairement toutes les idées afin de manifester un mécontentement face à la politique des partis occupant habituellement le pouvoir.

Quels sont les partis d'extrême droite actifs en Belgique francophone ?

Du côté francophone, **trois partis politiques** d'extrême droite se disputent les voix des électeurs. Le **Front National** est le parti le plus ancien. Son Président, Daniel Féret², n'a jamais réussi à unifier son parti. Son attitude autoritaire et dictatoriale a provoqué des conflits internes et la scission du groupe politique. Aujourd'hui, deux dissidences frontistes se présentent aux élections : le **Front Nouveau de Belgique** et **Force Nationale**. Mais ces trois partis ont globalement la même ligne électorale et leurs programmes sont extrêmement proches.

De ces disputes est également né un groupuscule : **Nation**. Ce n'est pas vraiment un parti politique, mais il s'est déjà présenté aux élections. Les adhérents de ce groupe partagent l'idéologie frontiste, mais ils considèrent que les propositions des partis politiques d'extrême droite sont trop laxistes.

Malgré toutes ces divisions, l'extrême droite francophone attire bon nombre de voix. Ces partis récupèrent en réalité les **votes de rejet** des citoyens et profitent de la « notoriété » médiatique du Front National français et de son président Jean-Marie Le Pen.

² En 1987, Daniel Féret a été condamné pour escroquerie et exercice illégal de la médecine. En 2006, il a été condamné à une peine de 10 ans d'inéligibilité et à 250 heures de travail d'intérêt général. Il a été reconnu coupable d'avoir diffusé des tracts contenant des propos racistes et discriminatoires.



Comment reconnaître les partis d'extrême droite actifs en Belgique francophone ?

Cartes d'identité des partis et groupes politiques d'extrême droite actifs en Belgique francophone³

Conseil : sélectionnez dans le menu du DVD le titre " Partis et groupes politiques d'extrême droite actifs en Belgique francophone ".

Le Front National

- Initiales : FN
- Logo :



- Création : 1985
- Président : Daniel Féret
- Site Internet : www.frontnational.be

Le Front Nouveau de Belgique

- Initiales : FNB
- Logo :



- Création : 1995
- Président : François-Xavier Robert
- Site Internet : www.fnb.be

³ Plus d'informations sur le site www.resistances.be



Force Nationale

- **Initiales** : FN
- **Logo** :



- **Création** : 2005
- **Président** : Francis Detraux (ex-trésorier du Front National, sénateur élu sur cette liste en 2003)
- **Site Internet** : www.forcenationale.be



Nation

- **Emblème** : une croix celtique (emblème païen repris par les néonazis)



- **Logo** :



- **Création** : 1999
- **Dirigeants** : 3 secrétaires
 - a. Hervé Van Laethem (ex-chef du groupe néonazi l'Assaut),
 - b. Michel Dumoulin (ancien assistant parlementaire de la présidente-fondatrice du FNB),
 - c. Grégory Bourguignon (ex-responsable d'Agir, du FNB, de REF, puis du FN à Mouscron).
- **Site Internet** : www.nation.be



Quels sont les partis d'extrême droite flamands ?

Du côté flamand, le **Vlaams Belang** reste le seul parti d'**extrême droite**. Il est structuré et réunit autour de lui beaucoup d'adhérents. Historiquement, le Vlaams Belang s'appelait le **Vlaams Blok**. Ce parti a été **condamné pour racisme** par la Cour d'Appel de Gand le 21 avril 2004.⁴ Afin de garder leur dotation financière publique, les dirigeants du parti ont décidé de dissoudre le Vlaams Blok et de créer un nouveau parti. Ils ont alors fondé le Vlaams Belang. Ce dernier est la **copie conforme** du précédent : mêmes initiales, mêmes dirigeants, programme semblable, mais certains mots « gênants » ont été modifiés. Ils peuvent maintenant revendiquer leur statut de parti politique « correct ». Ils espèrent, par cette « transformation », rompre le **cordon sanitaire**, créer des coalitions avec les partis traditionnels et atteindre le pouvoir. Cependant, leur nouveau logo et leur lien avec le **VMO** trahissent leur **attachement à l'Allemagne hitlérienne** et aux **mouvements néonazis**.

Définition du cordon sanitaire : son principe de base est un engagement à ne pas soutenir, d'une façon ou d'une autre, les propositions politiques émises par l'extrême droite. Les signataires dudit cordon affirment également qu'ils ne feront jamais d'alliances avant et après les élections avec les partis liberticides (ceux programmant la fin des libertés). But : les empêcher d'arriver au pouvoir.⁵

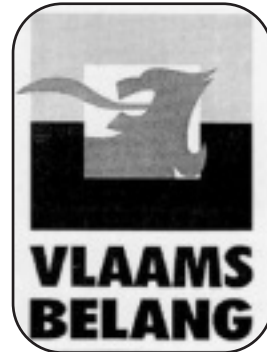
⁴ Cette condamnation a été confirmée par la Cour de Cassation le 9 novembre 2004.

⁵ Manuel ABRAMOWICZ, *Guide des résistances à l'extrême droite. Pour lutter contre ceux qui veulent supprimer nos libertés*, Editions Labor, Bruxelles, 2005, p. 20.



VMO (Vlaamse militanten orde) : le VMO était une milice paramilitaire privée, le service d'ordre de la Volksunie (parti nationaliste modéré). Il est connu pour sa violence et son discours néonazi et négationniste. Il a participé à la création du Vlaams Blok. Il fut dissous par la justice en 1981.⁶

Logo du Berkenkruis et logo du Vlaams Belang :



Berkenkruis : le Berkenkruis est la revue mensuelle des membres de deux organisations qui perpétuent le culte de la collaboration avec les nazis. Leur logo était le sigle des nazis belges qui ont combattu aux côtés de l'armée allemande sur le front de l'est, durant la seconde guerre mondiale.⁷

Conseil : sélectionnez dans le menu du DVD le titre " **Logo du Berkenkruis et du Vlaams Belang** " .

⁶ Dans les coulisses du Vlaams Blok. Les liens VB-VMO, www.resistances.be/vmo.html

⁷ Re-naissance du Vlaams Belang in Le Soir, 26/11/04.



Comment reconnaître les partis d'extrême droite flamands ?

Cartes d'identité des partis politiques d'extrême droite flamands

Conseil : sélectionnez dans le menu du DVD le titre " *Partis politiques d'extrême droite flamands* ".

Le Vlaams Blok

- Initiales : VB
- Logo :



- **Création :** 1978
- **Dissolution :** 2004
- **Président :** Frank Vanhecke
- **Site Internet :** www.vlaamsblok.be

Le Vlaams Belang

- Initiales : VB
- Logo :



- **Création :** 2004
- **Président :** Frank Vanhecke
- **Site Internet :** www.vlaamsbelang.be



B • ANIMATION

Après la diffusion du diaporama, l'animation peut se dérouler en quatre chapitres :

Chapitre 1 • Le rôle de l'Etat et son financement

Chapitre 2 • La sécurité sociale

Chapitre 3 • L'immigration

Chapitre 4 • Les libertés individuelles

Titre en mauve

= questions aux élèves

Texte en brun

= programme de l'extrême droite

= exercices destinés aux élèves



Dia 5 : Les bourses d'études



Dia 6



Dia 17 : Le financement de la culture



Dia 18



Chapitre I • Le rôle de l'Etat et son financement

Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi, parce qu'elle s'attaque au caractère redistributif du système fiscal.

Dia 14 : Les impôts

Revenu de A



Impôt de A



Revenu de B



Impôt de B



© C. Laffont

Dia 15

Revenu de A



Impôt de A



Revenu de B



Impôt de B



© C. Laffont



Dia 23 : Les associations socioculturelles



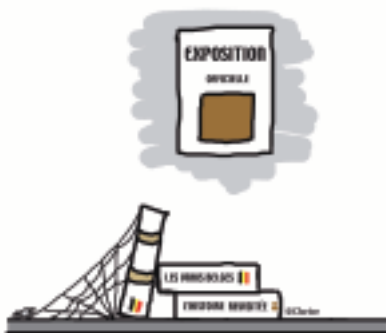
Dia 24



Dia 29 : Les missions de l'Etat



Dia 30





Introduction

Souvent, on entend dire :

« Je paye trop d'impôts ! »

« Je paye trop de taxes ! »

« J'en ai marre de remplir les caisses de l'Etat ! »

« C'est toujours les mêmes qui payent ! »

Que pensez-vous de ces affirmations ? Qui est d'accord avec ces propos ? Pourquoi ? Argumentez.

L'extrême droite abonde dans le sens de ces affirmations et prétend détenir la solution pour diminuer les impôts.

Quelles sont les propositions des partis d'extrême droite pour diminuer les impôts ?

« Les impôts à la consommation doivent être préférés à l'impôt sur le revenu ».

Extrait du programme du FNB, septembre 2004, point 7.

« Cesser de financer des cultures exotiques ou des hurluberlus. Encourager et défendre le folklore traditionnel et la véritable culture ».

Programme du FNB, Le Bastion, octobre 2000, p.23.



La cible, c'est toi

« L'Etat doit cesser d'engraisser les associations socioculturelles d'aide à l'intégration des immigrés (les cours de rap, tags, full-contact, karaté, etc.) ».
Programme du Front National de 2000, p.5.

« Culture. La mission de l'Etat et de la Communauté se borne à conserver le patrimoine national, à assurer son rayonnement ».
Programme du Front National de 2004, p.24.





Théorie et exercices

Qu'est-ce que l'impôt ?

L'impôt est une somme d'argent prélevée sur les revenus du travail et de l'épargne, le revenu cadastral, les bénéfices des sociétés, la consommation, les donations et les héritages. L'impôt répond au principe de solidarité puisqu'il reste la meilleure solution pour répartir, pacifiquement, les richesses de manière plus équitable. Mais toutes les formes d'impôts n'ont pas les mêmes effets.

Quelles différences y a-t-il entre l'impôt sur le revenu et l'impôt à la consommation ?

L'impôt sur le revenu est un impôt direct (les contributions). Il est calculé proportionnellement au revenu du ménage. Grâce à la progressivité de l'impôt, ceux qui ont des revenus plus élevés cotisent proportionnellement plus. Cela se justifie parce que celui qui dispose de revenus plus élevés a plus de facilités à s'acquitter de ses impôts.

L'impôt à la consommation (la TVA et les accises) est un impôt indirect. Dans ce système fiscal, la taxe est fixe. Sur la consommation, chacun paie donc identiquement le même montant. Cela renforce les inégalités de pouvoir d'achat.

Que se passerait-il si l'impôt à la consommation était davantage appliqué que l'impôt sur le revenu ?



Exemple :

Quand on achète un GSM, on paie un pourcentage d'impôt (21 %) qui ne dépend pas de son revenu. Si l'on perçoit 540 euros d'allocations de chômage, un GSM de 129 euros pèse plus lourd dans le budget du ménage que quand on a un salaire net de 2.800 euros. Or, la taxe payée sur ce produit est la même.

A quoi ça sert de payer des impôts ?

Les impôts constituent la recette principale de l'Etat. Cet argent est réinvesti dans des infrastructures et dans de nombreux services : l'enseignement, les transports en commun, une partie des soins de santé, les tribunaux, le ramassage des déchets ménagers, l'accueil des personnes âgées, les administrations, les aides aux entreprises, la culture, les routes, la police, des chaînes de radio et télévision, l'armée, les primes à la rénovation d'immeubles...

Faites la liste des endroits que vous fréquentez, des services dont vous bénéficiez et qui sont financés par l'Etat.

1) Sur une journée. 2) De manière ponctuelle.

Exemples chiffrés de ce que fait l'Etat de l'argent des impôts :

- Un élève dans le maternel ou le primaire coûte en moyenne près de 2.500 euros/an, un élève dans le secondaire près de 5.000 euros/an, un universitaire près de 7.000 euros/an et un élève de l'enseignement spécial près de 10.000 euros/an.
- L'ensemble des dépenses publiques de justice, police, service d'incendie représente 550 euros/an par habitant.



- 1,3 milliard d'euros de financement font de la SNCB une des compagnies ferroviaires les moins chères d'Europe.
- 560 millions d'euros permettent de financer la recherche publique.
- Plus de 250 millions d'euros servent à entretenir les routes de Wallonie.

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUI EST FINANCÉ PAR L'ETAT

L'ETAT BELGE FINANCE L'ENSEIGNEMENT

En Belgique, le coût supporté par les parents varie d'un réseau à l'autre. Dans le réseau officiel, l'enseignement est globalement gratuit. Les seuls frais à charge des parents concernent le transport, les repas, une partie des photocopies et les excursions. Dans l'enseignement libre, en plus des frais habituels, viennent généralement se greffer des frais de photocopies, de mise à disposition de matériel, de garderie... qui peuvent faire exploser le prix pour une qualité d'enseignement équivalente. Durant les études supérieures, le paiement d'un droit d'inscription est obligatoire pour suivre les cours. L'Université de Liège estime ainsi un budget type pour un étudiant comprenant le logement, les livres, les repas, les transports, les loisirs... à 7.300 euros par an, soit un peu moins de 30.000 euros pour 4 années d'Université.

Que se passerait-il si on ne payait plus d'impôts ?

Si l'Etat diminue les impôts, on peut s'attendre à une diminution des services fournis à sa population. La capacité du citoyen d'acheter, c'est-à-dire son pouvoir d'achat, se réduit parce qu'il doit désormais payer, ou payer davantage, pour rece-



voir ce service.

Que seriez-vous en train de faire actuellement si l'Etat n'intervenait plus dans l'enseignement ?

Exemple :

Aux Etats-Unis, par année de « collègue », c'est-à-dire d'études supérieures, les parents doivent payer une somme globale d'environ 15.000 euros si leur enfant suit ses cours dans une école publique de l'Etat, 22.500 euros si leur enfant suit ses cours dans une école publique dans un autre Etat, et 32.500 euros si leur enfant suit ses cours dans une école privée. Pour les parents, ces montants représentent des frais moyens pour 4 années de cours dans l'enseignement supérieur, tous frais de scolarité compris (inscription, livres, chambre, transport, nourriture...), allant de 60.000 euros à 130.000 euros.

En Angleterre, la presse relate souvent le cas de familles qui n'arrivent pas à financer les études supérieures de leurs enfants. Les banques ont d'ailleurs flairé le bon coup. Elles prêtent désormais aux jeunes les montants nécessaires pour financer leurs études. En effet, l'impôt sur le revenu du travail est plus faible qu'en Belgique. A salaire brut égal, un travailleur anglais obtient un salaire net plus élevé qu'un travailleur belge. Faute de recettes suffisantes, l'Etat anglais ne peut financer correctement les écoles secondaires publiques. Dès lors, pour inscrire ses enfants dans une école secondaire privée de bonne qualité, le travailleur anglais devra déboursier entre 3.000 euros et 10.000 euros par enfant et par an ; une dépense non négligeable dont le travailleur belge n'a pas tant à se soucier.



L'ÉTAT BELGE FINANCE LA CULTURE

L'Etat joue un rôle important dans le développement culturel. Il subsidie des projets artistiques, des associations socioculturelles, des clubs de sport et l'Adeps, des maisons de jeunes, des festivals (Dour, Esperanzah, Nandrin Rock, Fiesta du Rock, Rock Werchter...), des musées, des bibliothèques... ce qui permet à l'individu de s'émanciper, de se détendre et de développer un sens critique.

L'extrême droite prône le culte de l'identité nationale. Elle veut limiter le rôle de l'Etat à assurer l'essor de la « véritable culture », la culture unique, la culture belge. L'extrême droite apprécie les esprits aplatis. Former des citoyens debout est inacceptable pour ces partis.

Pensez-vous qu'il existe une culture strictement belge ?

Qu'est-ce que le patrimoine national ? L'immigration n'a-t-elle pas influencé le patrimoine belge ?

Quelles sont les richesses que les autres cultures ont apportées à la culture belge ? (Salvatore Adamo et Frédéric François sont d'origine italienne. Ils représentent incontestablement la Belgique, mais leur œuvre a été fortement influencée par leur pays d'origine. Des groupes Pop-Rock tels que Girls in Hawaii, Hooverphonic, Deus, Hollywood Porn Star,... sont belges, mais leur musique est incontestablement influencée par la culture anglo-saxonne).

**Si l'Etat cessait de financer des associations socioculturelles et/ou des clubs de sport, où iriez-vous voir des concerts, où iriez-vous faire du sport ?
A quel prix ?**



Exemple :

“ Dans les Mairies de France dirigées par des élus du Front National (à Orange, par exemple), les sites historiques ont été réduits au rang d'attractions touristiques procurant des rentrées financières. Plus significatif, bon nombre d'associations et manifestations culturelles hostiles à l'extrême droite ont vu leurs subsides réduits ou supprimés. Dans les bibliothèques publiques, les publications d'extrême droite ont peu à peu remplacé la diversité de lecture désormais jugée trop dangereuse. L'extrême droite belge n'est pas en reste. Par leurs pressions sur les rédactions, les membres du Vlaams Blok/Belang qui siègent au conseil d'administration de la VRT font peser une forme d'(auto)censure sur les journalistes qui s'avèreraient trop critiques à propos de leur parti. Le Front National belge pour sa part entend limiter la culture au développement et au rayonnement du « patrimoine national », bannissant tous les échanges qui permettent aux humains de s'enrichir mutuellement et de partager leurs rêves. ”⁸

8 Jean FANIEL, *L'extrême droite ne vise pas que les étrangers*, in La Revue *Aide-Mémoire*, Les Territoires de la Mémoire, N°35, janvier-mars 2006, Liège.



Conclusion

En Belgique, l'extrême droite propose de **modifier** radicalement le **système fiscal** afin que chaque citoyen-ne puisse profiter de son argent. Derrière cette réforme se cache l'intention de **réduire** fortement le **rôle de l'Etat**. Si l'Etat cesse d'intervenir dans le financement de l'enseignement, de la culture, des hôpitaux, ... chacun-e devra alors s'instruire, se cultiver, se soigner, selon ses moyens financiers. Dans un tel contexte, les **inégalités s'accroîtront** inévitablement.

MISE EN SITUATION. Ce petit exercice permet de mettre en pratique les arguments qu'une personne pourrait développer face à une autre personne qui dit vouloir voter « extrême droite » aux prochaines élections.

Vous vous trouvez face à quelqu'un qui vous dit ceci :

« Moi, j'en ai marre de payer des impôts, j'en ai marre que mon argent ne serve qu'à payer les ministres, alors que moi je ne gagne rien. Au moins avec le FN au pouvoir, je payerai moins d'impôts et j'aurai plus d'argent. »

Que pouvez-vous répondre à cette personne ?



La cible, c'est toi

Dia 26 : Les soins de santé



Dia 27



Chapitre II • La sécurité sociale

Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi,
parce qu'elle s'attaque à la sécurité sociale

Dia 2 : Les pensions de retraite



Dia 3





Introduction

Souvent, on entend dire :

*« J'en ai marre de payer des cotisations sociales pour les chômeurs. »
« S'il y a du chômage, c'est à cause des cotisations sociales trop chères pour les patrons. Les entreprises n'arrivent pas à engager tellement le travailleur coûte cher ! »*

Que pensez-vous de ces affirmations ? Qui est d'accord avec ces propos ? Pourquoi ? Argumentez.

L'extrême droite affirme posséder la solution pour diminuer les cotisations sociales.

Quelles sont les propositions des partis d'extrême droite pour diminuer les cotisations sociales ?

« ... encourager les Belges à l'épargne et au système de pensions complémentaires par capitalisation ».

Programme du FN de 2004, p.8.

« Il faut faire subir une cure d'amaigrissement à l'Etat ».

Programme du FN de 2000, p.9.



Théorie et exercices

Qu'est-ce que la sécurité sociale ?

La sécurité sociale est un système d'assurance collective, légale et obligatoire, fondé et géré par les interlocuteurs sociaux (les syndicats et le patronat) et l'Etat. Elle permet d'organiser la solidarité entre ouvriers et employés, jeunes et vieux, hommes et femmes, hauts et bas salaires, actifs et non actifs, bien portants et malades, familles avec et sans enfants, habitants des régions prospères et des zones en déclin. La sécurité sociale est un rempart contre la précarité et les inégalités. Elle permet aux gens de vivre dignement.

Comment ça fonctionne ?

De l'argent est prélevé sur le salaire des travailleurs, de manière proportionnelle aux revenus. On appelle ces prélèvements les cotisations sociales. C'est un salaire invisible parce qu'il donne droit à de nombreuses prestations qui ne sont plus à payer avec le « salaire poche », ou salaire net. Ces prestations sont un revenu différé qui appartient aux travailleurs : quelque chose qu'ils n'ont pas tout de suite, mais plus tard, quand la situation change, quand le besoin se fait sentir.

Qu'est-ce que les cotisations sociales ?

Deux parties constituent les cotisations à la sécurité sociale.

La quote-part « travailleur » est la participation légale et obligatoire de chaque travailleur au système d'assurance sociale belge, la sécurité sociale. Ces cotisations sont payées directement par le travailleur sur la base de son salaire brut.



La quote-part « employeur » est la participation légale et obligatoire de chaque employeur au financement de la sécurité sociale des travailleurs. Ces cotisations sont payées directement par l'employeur sur la base du salaire brut du travailleur.

Exemple pour un salaire net de 1.360 euros

QUOTE-PART « EMPLOYEUR »	870 EUROS	}	SALAIRE DIFFÉRÉ
QUOTE-PART « TRAVAILLEUR »	280 EUROS		
IMPÔT SUR LE REVENU	480 EUROS	}	SALAIRE BRUT
SALAIRE NET	1.360 EUROS		

Où va cet argent ?

Les cotisations sociales vont dans les caisses de l'ONSS (l'Office national de la Sécurité sociale). Ensuite, cet argent est redistribué à sept organismes :

1. **l'INAMI** : Institut national d'assurance maladie-invalidité
2. **l'ONP** : Office national des pensions
3. **l'ONEM** : Office national de l'emploi



4. **l'ONAFTS** : Office national d'allocations familiales pour les travailleurs salariés
5. **l'ONVA** : Office national des vacances annuelles
6. **le FAT** : Fonds des accidents de travail
7. **le FMP** : Fonds des maladies professionnelles

Plus précisément, comment ça marche ?

Le principe ressemble à celui d'une assurance privée, type automobile, incendie... Dans ce cadre, le citoyen paye une prime pour assurer quelqu'un ou quelque chose au cas où un « accident » arriverait. La compagnie d'assurances privée centralise les primes de ses clients et indemnise ces derniers s'il y a « accident ».

La sécurité sociale suit grosso modo le même fonctionnement. Il y a toutefois 3 différences fondamentales :

- 1 • Les primes ne sont pas calculées en fonction du risque, mais bien des revenus.
- 2 • Contrairement aux assurances privées, la sécurité sociale n'a pas pour but de faire du profit. Elle coûte dès lors moins cher aux assurés.
- 3 • Elle ne couvre que des risques sociaux, c'est-à-dire des événements qui empêchent un travailleur d'obtenir des revenus professionnels normaux, mais aussi des événements qui pourraient réduire son niveau de vie.



La sécurité sociale couvre les conséquences des situations suivantes :

Situations assurées	Types d'interventions
• Être malade	• Remboursement des soins de santé
• Perdre son revenu en cas de maternité, maladie ou invalidité	• Indemnités de maladie-invalidité
• Vieillir ou décéder prématurément	• Pensions de retraite ou de survie
• Avoir un accident du travail ou une maladie professionnelle	• Allocations d'accidents de travail ou de maladies professionnelles
• Avoir des enfants	• Primes de naissance, allocations familiales...
• Perdre son emploi ou ne pas en avoir après ses études	• Allocations de chômage, allocations d'attente
• Prendre des vacances	• Simple et double pécule de vacances (uniquement pour les ouvriers)

Quelques chiffres contre les idées reçues

La sécurité sociale, c'est par an :

100.000	Prépensionnés
1.700.000	Pensionnés
1.700 000	Allocations familiales
600.000	Chômeurs indemnisés
70.000.000	Jours d'incapacité indemnisés
26.000.000	Journées d'hospitalisation prises en charge
70.000.000	Visites médicales remboursées



Schématiquement, comment ça se passe ?

Conseil : sélectionnez dans le chapitre II, le lien " **Schéma de la sécurité sociale** ".

(Schéma de la sécurité sociale : voir pages 40 et 41)

Pour le moment, bénéficiez-vous de la sécurité sociale ? De quels organismes dépendez-vous ?

Quelques exemples concrets :

- Pour un ménage avec deux enfants, la sécurité sociale ne garantit pas seulement des allocations familiales, mais également le remboursement des soins de santé.
- Les caisses de chômage interviennent pour compenser la perte de salaire s'il y a chômage pour raison économique, technique, en cas de licenciement, de fermeture d'entreprise, de restructuration.
- En cas de problème de santé, l'intervention de la sécurité sociale est très importante, (honoraires du médecin, médicaments, chambre d'hôpital...) même si on peut déplorer que la part payée par le citoyen ne cesse d'augmenter. Pour des interventions lourdes (cardiaque, cérébrale, cancers), les sommes déboursées par la sécurité sociale peuvent approcher les 12.500 euros ! Sans sécurité sociale, la plupart des gens ne pourraient pas avoir accès à ces soins.



La cible, c'est toi

Cotisations sociales
TRAVAILLEUR (13,07 %)
ET
EMPLOYEUR (33 %)
+ cotisations spéciales
(ex : sur le double pécule de vacances)

ONSS

INAMI
INSTITUT NATIONAL
D'ASSURANCE
MALADIE —
INVALIDITÉ

ONP
OFFICE
NATIONAL DES
PENSIONS

ONEM
OFFICE NATIONAL
DE L'EMPLOI

ONAFTS

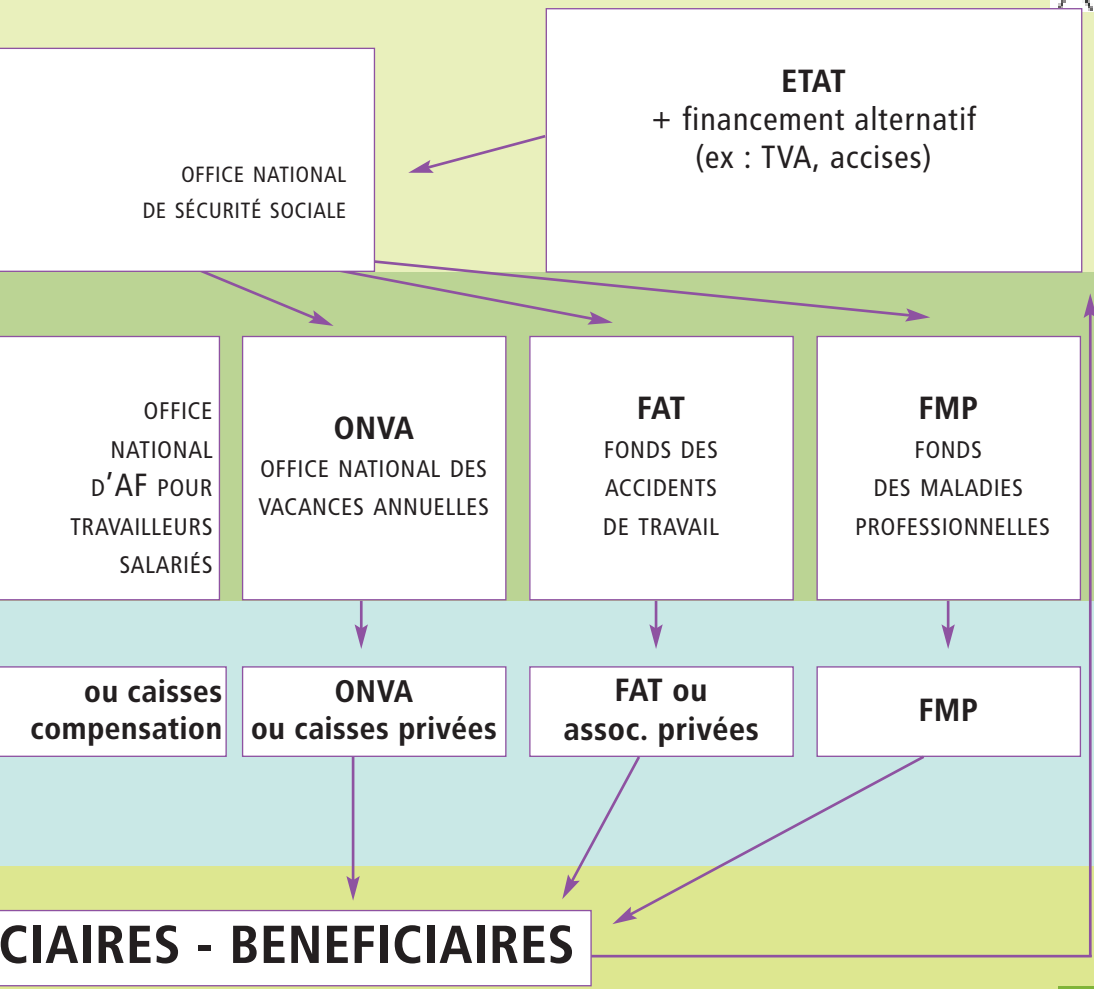
**Mutualités
ou CAAMI**
CAISSE AUXILIAIRE
D'ASSURANCE
MALADIE-INVALIDITÉ

ONP

**Syndicat
ou CAPAC**
CAISSE AUXILIAIRE DE
PAIEMENT DES ALLOCA-
TIONS DE CHÔMAGE

ONAFTS

BENEFICIAIRES - BENEFI





Que se passerait-il s'il n'y avait plus de sécurité sociale ?

Exemple :

comparaison internationale du chômage (Etats-Unis et Royaume-Uni)

- Aux Etats-Unis, chaque Etat possède son propre régime d'assurance-chômage. Celui-ci est géré par les employeurs. Les prestations varient d'un Etat à l'autre. Pour bénéficier d'allocations, il faut avoir travaillé au moins 6 mois dans la dernière année et avoir perçu au moins un certain niveau de salaire. Dans la plupart des Etats, les allocations sont versées pendant un maximum d'une demi-année. Un chômeur américain reçoit ainsi entre 50 euros et 309 euros par semaine selon le revenu touché dans l'année précédente et selon l'Etat.
- Au Royaume-Uni, un chômeur perçoit environ 85 euros par semaine pour des périodes maximales d'une demi-année.
- En Belgique, les allocations de chômage sont, en principe, illimitées dans le temps, tant que l'on répond aux critères de contrôle de l'Office national de l'Emploi. Les chefs de ménage bénéficient de 60% de leur précédent salaire brut avec un minimum de 894 euros/mois et un maximum de 1.046 euros/mois. Pendant un an, les isolés bénéficient de 60% de leur précédent salaire, puis de 50% de celui-ci (avec, ici aussi, un minimum de 751 euros/mois et un maximum de 872 euros/mois). Les cohabitants reçoivent 55% pendant un an, puis l'allocation devient dégressive pour atteindre un forfait de 397 euros/mois.*

* Allocations de chômage sans complément d'ancienneté, www.onem.be



Conclusion

En Belgique, l'extrême droite veut **réduire** les **cotisations sociales** et ainsi **diminuer** le **rôle de l'Etat**, entre autres, dans le remboursement des soins de santé, le paiement des pensions et des allocations de chômage. Chacun devrait alors souscrire à une assurance privée complémentaire. Dans un système privatisé, seuls ceux qui ont assez d'argent pourraient s'assurer correctement, ce qui accentuerait les inégalités.

Une **réduction** des **cotisations sociales** revient à une **diminution** du **salaire** du travailleur. Quand les recettes de la sécurité sociale diminuent, on réduit la protection sociale des travailleurs pour maintenir l'équilibre financier de l'Etat. Au lieu d'avoir plus d'argent, les salariés ont **moins de moyens** puisqu'ils doivent payer plus cher les soins de santé ou que les pensions et allocations de chômage sont plus faibles.

Mise en situation. Ce petit exercice permet de mettre en pratique les arguments qu'une personne pourrait développer face à une autre personne qui dit vouloir voter « extrême droite » aux prochaines élections.

Vous vous trouvez face à quelqu'un qui vous dit ceci :

« Moi, j'en ai marre de payer pour les chômeurs, déjà que je ne gagne qu'un salaire de misère. Au moins avec le FN au pouvoir, je gagnerai plus d'argent ! »

Que pouvez-vous répondre à cette personne ?



Dia 8 : L'immigration



Chapitre III • L'immigration

Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi,
parce qu'elle s'attaque aux personnes d'origine étrangère.

Dia 9





Introduction

Souvent, on entend dire :

« Les immigrés prennent le travail des Belges. »

« Les étrangers profitent du CPAS et du chômage. »

« A chaque fois qu'il y a une agression, c'est toujours à cause d'un étranger. »

« Je n'ose plus me promener en rue, on n'est plus chez soi. »

Que pensez-vous de ces affirmations ? Qui est d'accord avec ces propos ? Pourquoi ? Argumentez.

L'extrême droite considère l'immigration comme un problème et affirme détenir la solution.

Quelles sont les propositions des partis d'extrême droite en termes d'immigration ?

« Le retour des étrangers de la première génération ».

« Le retour des étrangers de la deuxième et de la troisième générations ».

Programme en 70 points du Vlaams Blok.



Théorie et exercices

Que faut-il entendre par première, deuxième et troisième générations ?

On désigne par étrangers de la première génération les personnes nées ailleurs qu'en Belgique et qui sont venues y vivre. Les enfants de ces immigrés correspondent à la deuxième génération, et leurs petits-enfants constituent la troisième génération. La plupart du temps, les immigrés de la deuxième et de la troisième générations sont nés en Belgique et y ont toujours vécu. Dans le pays de leurs parents ou grands-parents, on les considère souvent comme des étrangers.

Que les étrangers de la première génération lèvent la main. Puis ceux de la deuxième, puis ceux de la troisième. Qu'advierait-il de ceux qui ont la main levée si l'extrême droite était au pouvoir ?

Pour l'extrême droite, tout (ce) qui n'est pas belge est suspect. Elle désigne les personnes d'origine étrangère (les immigrés, les clandestins) comme les coupables de l'insécurité générale : agression, chômage, précarité, pauvreté, vols...



Un petit test contre les idées reçues

1. **En Belgique, il y a :**
 - A. 3% d'étrangers hors Union européenne
 - B. 27% d'étrangers hors Union européenne
 - C. 49% d'étrangers hors Union européenne

2. **En 2005, la Belgique a reconnu :**
 - A. Environ 350.000 demandeurs d'asile
 - B. Environ 35.000 demandeurs d'asile
 - C. Environ 3.500 demandeurs d'asile

3. **En 2005, la Belgique comptait environ 600.000 chômeurs* :**
 - A. 6% sont d'origine étrangère hors Union européenne
 - B. 24% sont d'origine étrangère hors Union européenne
 - C. 48% sont d'origine étrangère hors Union européenne

Réponses : 1•A, 2•C, 3•A

L'extrême droite est incohérente puisqu'elle qualifie l'étranger tantôt de « faînéant et profiteur du chômage et du CPAS », tantôt de « voleur d'emploi ». Malgré ces contradictions, l'extrême droite continue à tenir ce discours. Celui-ci permet aux partis antidémocratiques de se positionner en sauveurs parce qu'ils apportent aux personnes fragilisées des réponses et des solutions simplistes et réductrices à leurs craintes.

* Sources : Service public fédéral, économie, PME, classes moyennes et énergie



Conclusion

L'extrême droite est **xénophobe**, **raciste** et **islamophobe**. Son discours nourrit et transforme une peur naturelle, celle de l'inconnu, en une haine radicale de l'étranger.

Le racisme n'est pas une opinion, mais un **délit**. En 1981, la Belgique a adopté la loi Moureaux qui punit le racisme et la xénophobie. Les partis racistes et xénophobes sont donc **hors-la-loi**. Pour échapper à la justice et par hypocrisie, ces partis n'hésitent pas à effacer de leur programme électoral des points ou des termes qui les incrimineraient. Mais si dans la forme, elles n'apparaissent plus, dans le fond, et lors de leur réunion, leurs thèses racistes restent bien présentes. Les récentes condamnations du Vlaams Blok et de Daniel Féret par la justice en témoignent.



Dia 20 : Les mouvements sociaux



Dia 21



Dia 32 : Les travailleurs salariés



Dia 33



Chapitre IV • Les libertés individuelles

Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi,
parce qu'elle s'attaque aux libertés individuelles

Dia 35 : Le travail des femmes



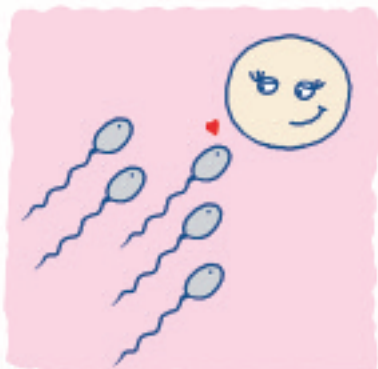
Dia 36





La cible, c'est toi

Dia 11 : L'avortement



Dia 12



Introduction

L'extrême droite est liberticide. Elle entend supprimer les libertés, et les droits conquis, souvent péniblement, par des hommes et des femmes, au cours des siècles derniers. Elle nie la notion de choix et souhaite transformer l'Homme en un être obéissant et dépendant.



Théorie et exercices

Quelles libertés sont mises en danger par le programme de l'extrême droite ?

L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME

L'extrême droite s'oppose sévèrement à l'avortement et définit strictement le rôle de la femme.

Quelles sont les propositions des partis d'extrême droite ?

« L'avortement est inacceptable ».

Programme du Vlaams Belang de 2004, version néerlandaise, p. 20.

« Faciliter le travail à mi-temps et le travail à domicile des mères ».

Programme du Front National de 2004, p.12.

Pour les partis liberticides, la femme n'a pas d'autre choix que d'être soumise à son époux. Elle doit être impérativement une mère. Elle n'est plus propriétaire de son corps. Son rôle est de faire des enfants et de les éduquer pour la nation.

Jean Faniel explique ainsi la manière dont la femme est considérée par l'extrême droite :

“ Dans l'idéologie d'extrême droite, les femmes sont considérées comme des mères et des épouses, mais pas comme des citoyennes maîtrisant leur corps et



leur destin. Fascisme et nazisme prônaient le retour des femmes au foyer (ce qui ne fut pas le cas). Soi-disant pour libérer de l'emploi, mais surtout pour y faire des enfants et les élever, en restant sous le contrôle de leur mari. Aujourd'hui, Vlaams Belang et Front national prétendent placer hommes et femmes sur pied d'égalité. Mieux : ces deux partis placent des femmes sur leurs listes électorales ! Mais c'est tout simplement une obligation légale faite à tous les partis...

Jusqu'en 1995, le FN souhaitait « l'instauration du salaire maternel » pour les femmes choisissant de ne plus travailler pour rester au foyer. Trop discriminatoire ! Dans son programme de 1996, il a corrigé cette proposition qui est devenue celle d'octroyer « un revenu parental pour le conjoint qui choisit de se consacrer à l'éducation de ses enfants », équivalent au minimex (ce qui, entre nous, n'est pas énorme). Une formulation plus neutre, apparemment... Mais un peu plus loin, le FN propose de favoriser « le travail à mi-temps et le travail à domicile des mères ». Envolée l'égalité de façade entre hommes et femmes ! Etre épouse et mère reste donc le seul but dans la vie d'une femme... Pas nécessairement parce qu'elle le choisit, mais parce que le FN en a décidé ainsi.

D'autre part, le droit à l'avortement, conquis de haute lutte par les mouvements de défense des droits des femmes, est totalement rejeté par les partis d'extrême droite qui veulent tout simplement le supprimer.

Aujourd'hui comme hier, les partis d'extrême droite considèrent toujours les femmes comme des mères et des épouses à contrôler. Pas comme des citoyennes maîtrisant leur corps et leur destin. ”⁹

9 Jean FANIEL, *L'extrême droite ne vise pas que les étrangers*, in *La Revue Aide-Mémoire*, Les Territoires de la Mémoire, N°32, avril-juin 2005, Liège.



Que nous apprend ce texte ?

Comment l'extrême droite considère-t-elle la femme ? Qu'en pensez-vous ?

Les partis d'extrême droite proposent aux « mères » un salaire pour rester à la maison et pour s'occuper de l'éducation des enfants. Si cette proposition était adoptée et était mise en application, quelles en seraient les conséquences ?

Faites une recherche sur la règle des 3K imposée par le régime nazi et faites le lien avec l'idéologie d'extrême droite contemporaine.

La règle des 3 K : à l'époque de l'Allemagne nazie, la femme devait se soumettre à la règle des 3K : *Kirche, Küche, Kinder* qui signifie église, cuisine, enfants.

LES TRAVAILLEURS ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Avec l'extrême droite, les travailleurs ne peuvent plus se défendre collectivement. Ils n'ont plus qu'un seul droit, celui de travailler et surtout d'être rentables.

Quelles sont les propositions des partis d'extrême droite ?

« Mettre fin au monopole des grands syndicats politiques ».

Programme du Front National de 2004, p.7.

« La participation des employés : à côté de son salaire de base, l'employé reçoit une rémunération en fonction des bénéfices engendrés par l'entreprise ».

Programme du Vlaams Blok de 2004, version française, p.7.



Avec ses propositions, l'extrême droite empêche la négociation collective entre les patrons et les syndicats, la solidarité et la justice sociale. L'ordre patronal et la rentabilité priment.

Dans un tel contexte, les travailleurs n'auraient plus aucune autonomie. Ils dépendraient totalement du patron et des actionnaires de l'entreprise.

Jean Faniel explique la manière dont le travailleur salarié est considéré par l'extrême droite :

“ Avec l'extrême droite, les travailleurs ne peuvent plus défendre leurs droits collectivement. Même si le parti nazi se proclamait défenseur des ouvriers, les syndicats ont été parmi les premières organisations interdites après la prise de pouvoir de Hitler.

Depuis plus de deux siècles, les salariés se sont regroupés pour obliger leurs employeurs à relever leurs salaires et améliorer leurs conditions de travail. Bien souvent, la grève s'avère être le seul moyen de pression des ouvriers, car c'est celui qui touche le plus directement leur patron.

Sous prétexte que les syndicats ont acquis trop d'influence dans la société actuelle, les partis d'extrême droite veulent limiter la liberté syndicale en imposant aux syndicats la personnalité juridique. En Grande-Bretagne, c'est notamment en utilisant ce procédé que M. Thatcher a pu les affaiblir durablement et imposer de nombreuses régressions aux travailleurs.

Les partis d'extrême droite s'en prennent aussi tout particulièrement au principal moyen de lutte des salariés. Le Front national dit vouloir préserver le droit de grève, mais y met tellement de limitations qu'il rend l'usage de la grève pratique-



ment impossible. Le Vlaams Blok proposait pour sa part en 1999 de créer un syndicat... qui ne ferait jamais grève et dont les délégués veilleraient à défendre les intérêts des dirigeants de l'entreprise (Le Soir 14/05/1999).

Les attaques incessantes de l'extrême droite envers les organisations syndicales traduisent l'opposition frontale qui existe entre les conceptions de ces partis et celles du mouvement ouvrier. Les syndicats mettent en avant les principes de solidarité, d'égalité, de tolérance et de justice sociale. Autant de valeurs qui sont en contradiction avec le culte du chef, la valorisation de l'inégalité et de la loi du plus fort que prônent les partis d'extrême droite. Il leur est donc nécessaire de casser le mouvement syndical et ses valeurs pour pouvoir imposer leur vision du monde. ¹⁰

- **Qu'est-ce qu'un syndicat ? Citez le nom des 3 principaux syndicats belges.**
- **Comment les partis d'extrême droite considèrent-ils les syndicats ?**
- **Que se passerait-il si l'extrême droite interdisait les syndicats ?**
- **Quelle réalité se cache derrière ces points du programme du FN et du VB ? Quelles seraient les conséquences s'ils étaient appliqués à tous les travailleurs ?**
- **S'il n'y avait eu aucune avancée sociale, où seriez-vous ? Que feriez-vous ? Comment vivriez-vous maintenant ?**

¹⁰ Jean FANIEL, *L'extrême droite ne vise pas que les étrangers*, in *La Revue Aide-Mémoire*, Les Territoires de la Mémoire, N°34, avril-juin 2005, Liège.



Conclusion

L'extrême droite propose de **supprimer** les **libertés** qui permettent à chacun de s'émanciper et de vivre dignement, selon ses choix. Ainsi les partis liberticides violent l'article 1^{er} de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.*"

L'extrême droite **refuse l'égalité des chances** et rêve d'une société basée sur le principe de la loi du plus fort et dans laquelle la seule mobilité sociale possible est liée au **mérite**.



C • CONCLUSION GÉNÉRALE

Liberticides, xénophobes, racistes, ultranationalistes, ultraconservateurs, néolibéraux, autoritaires, antisociaux, sexistes, antisyndicaux, antidémocratiques, menteurs, incohérents, les partis d'extrême droite n'ont rien de séduisant. Pourtant, de plus en plus de citoyen-ne-s votent pour ces partis, la plupart afin de manifester leur mécontentement face à la politique des partis traditionnels, d'autres parce qu'ils sont profondément racistes, d'autres encore, pour se sentir davantage en sécurité.

Il existe suffisamment de candidat-e-s, d'élu-e-s ou de partis politiques qui défendent les intérêts de chacun-e pour contester les politiques menées actuellement. Mais, **l'extrême droite n'est pas la solution !**

Voter « extrême droite » revient à **voter contre soi-même**, à construire petit à petit sa propre **prison**, mais aussi à condamner nos ami-e-s, nos parents, nos enfants, nos voisin-e-s à la **réclusion**.

Malgré l'incertitude, la peur, l'insécurité, il faut garder à l'esprit qu'avec l'extrême droite, la cible, c'est moi.







III • Foire aux questions

Cette partie liste les principales questions qui sont susceptibles d'être émises pendant l'animation.

- *Les partis d'extrême droite sont contre la démocratie, pourquoi peuvent-ils se présenter aux élections ?*
- *Croyez-vous vraiment que les partis d'extrême droite vont mettre en application tout ce qu'ils ont écrit dans leur programme, s'ils arrivent au pouvoir ?*
- *Comment la Belgique pourrait-elle vivre, si elle n'a plus de contacts avec les autres pays ?*
- *Faut-il interdire les partis d'extrême droite ?*
- *Qu'est-ce que ça signifie de « voter blanc » ?*
- *Pour qui voter quand on ne fait plus confiance aux autres partis ?*
- *Pourquoi l'extrême droite flamande veut-elle l'indépendance de la Flandre ?*
- *Quelles sont les différences entre le CDH, Ecolo, le MR et le PS ?*





Bibliographie indicative

Publications scientifiques et d'information :

ABRAMOWICZ, Manuel, *Les Rats Noirs. L'extrême droite en Belgique francophone*, Bruxelles, Editions Luc Pire/Iwerf, 1996.

ABRAMOWICZ, Manuel, *Guide des résistances à l'extrême droite. Pour lutter contre ceux qui veulent supprimer nos libertés*, Bruxelles, Labor, 2005.

BALACE, Francis (et alii), *De l'avant à l'après-guerre. L'extrême droite en Belgique francophone*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1994.

BEAUFAYS, Jean, DELNOY, Paul (dir.), *Pour la démocratie : contrer l'extrémisme liberticide*, Liège, Editions de l'Université de Liège, 2001.

BETZ, Hans-Georg, *La droite populiste en Europe. Extrême et démocrate ?*, Paris, Autrement, 2004.

BLAISE, Pierre, MOREAU, Patrick (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, Bruxelles, CRISP, 2004.

BOUCQ, Christian, MAESSCHALCK, Marc, *Déminons l'extrême droite*, Charleroi, Couleur livres, 2005.



BREWAEYS, Philippe, DAHAUT, Véra, TOLBIAC, Anaïs, « L'extrême droite francophone face aux élections », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n°1350, 1992.

DE LEEUW, Jo, PEEMANS-POULLET, Hedwige (coord.), *L'extrême droite contre les femmes*, Bruxelles, Luc Pire, 1995.

DELWIT, Pascal, DE WAELE, Jean-Michel, REA, Andrea (dir.), *L'Extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998.

FANIEL, Jean, *Le vote d'extrême droite en Belgique francophone. Enquête à Seraing*, Bruxelles, MRAX, 2000.

FANIEL, Jean, « L'extrême droite après les scrutins de 1999 et 2000. Représentation électorale et implantation », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n°1709-1710, 2001.

FANIEL, Jean, « L'extrême droite ne vise pas que les étrangers », in *La Revue Aide-Mémoire*, Les Territoires de la Mémoire, Liège, Nos32-37, avril 2005-juillet 2006.

GIJSELS, Hugo, *Ouvrez les yeux ! Le Vlaams Blok déshabillé*, Bruxelles, Luc Pire/CJEF, 1994.

GIJSELS, Hugo, VANDER VELPEN, Jos, *Le Chagrin des flamands. Le Vlaams Blok de 1938 à nos jours*, Bruxelles/Anvers, EPO, 1992.

HAELSTERMAN, Wim, ABRAMOWICZ, Manuel, « La représentation électorale des



partis d'extrême droite », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n°1567-1568, 1997.

ITALIANO, Patrick, JACQUEMAIN, Marc, BEAUFAYS, Jean, *La démocratie en perspective. Tables rondes de citoyens contre l'extrême droite*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.

JAMIN, Jérôme, *Faut-il interdire les partis d'extrême droite ?*, Bruxelles, Luc Pire, 2005.

LE PAIGE, Hugues (dir.), *Le désarroi démocratique. L'extrême droite en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1995.

LESSELIER, Claudie, VIENNER, *Fiammetta, L'extrême droite et les femmes : enjeux et actualité*, Villeurbanne, Golias, 1997.

MAYER, Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

PERRINEAU, Pascal (dir.), *Les croisés de la société fermée*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001.

SWYNGEDOUW, Marc, « L'essor d'Agalev et du Vlaams Blok », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n°1362, 1992.



Littérature :

CANTIN, Amélie, *Ce jeudi-là*, Toulouse, Editions Milan, 2002, 157 pp.

HAYNES, David, *Bonsoir Miss Nita*, Paris, J.-C. Lattès, 1998, 315 pp.

ILBOUDO, Monique, *Le mal de peau*, Paris, Le Serpent à plumes, 2001, 250 pp.

KRESSMANN TAYLOR, Kathrine, *Inconnu à cette adresse*, Paris, Autrement, 1999 (1938), 66 pp.

de LACRETELLE, Jacques, *Silbermann*, Paris, Gallimard, 1998 (1922), 123 pp.

PAVLOFF, Franck, *Prise d'otage au soleil*, Paris, Nathan, 2000, 164 pp.

PAVLOFF, Franck, *Matin brun*, Le Chambon-sur-Lignon, Cheyne, 2004, 10 pp.

RAUCY, Claude, *Le garçon du Wannsee*, Bruxelles, Memor, 2002, 91 pp.

SCHMITT, Eric-Emmanuel, *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran*, Paris, Albin Michel, 2004, 84 pp.

Divers :

FGTB Liège-Huy-Waremme, *Impôts et cotisations : les payer, c'est se protéger*, Liège, 2005.

Territoires de la mémoire, *Aide-mémoire*, Liège, revue trimestrielle.



Sites internet :

« Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi »

www.lacible.be

ASBL « vlaams belang » contre l'extrême droite

www.vlaamsbelangasbl.be

Blokwatch

<http://www.blokwatch.be>

Centre d'Action Laïque de la province de Liège—campagne contre l'extrême droite

www.extremedroite.be

Extrême droite non merci

www.extremedroitennonmerci.be

Femmes prévoyantes socialistes : Non à l'extrême droite, les femmes savent pourquoi

www.mutsoc.be/FPS/citoyennete/FemmesetExtremedroite/

Namur Antifasciste

www.namurantifasciste

Pour que vive la démocratie

www.vivelademocratie.be



La cible, c'est toi

RésistanceS

www.resistances.be

Territoires de la mémoire

www.territoires-memoire.be

Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

www.diversite.be

Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie - CNAPD

www.cnapd.be

Fédération générale du travail de Belgique - FGTB

www.fgtb.be

Ligue des droits de l'homme - LDH

www.liguedh.be

Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie - MRAX

www.mrax.be

Union liégeoise pour la défense de la paix - ULDP

www.uldip.be



Table des matières

Préface

de la Ministre-Présidente du gouvernement de la Communauté française page 1

Avant-Propos de Thierry BODSON,

Secrétaire régionale FGTB Liège-Huy-Waremme page 3

I• Mode d'emploi de l'animation page 5

II• Animation page 11

A. Introduction : Définition de l'extrême droite page 11

B. Animation page 19

Chapitre 1 : Le rôle de l'Etat et son financement page 21

Chapitre 2 : La sécurité sociale page 33

Chapitre 3 : L'immigration page 45

Chapitre 4 : Les libertés individuelles page 51

C. Conclusion générale page 59

III• Foire aux questions page 61

Bibliographie indicative page 63

Chapitrage du DVD page 70



Chapitrage du DVD



Diaporama



Partis et groupes politiques d'extrême droite actifs en Belgique francophone

- Le Front National
- Le Front Nouveau de Belgique
- Force Nationale
- Nation



Logo du Berkenkruis et logo du Vlaams Belang



Partis politiques d'extrême droite flamands

- Le Vlaams Blok
- Le Vlaams Belang



Animation

- **Chapitre I. Le rôle de l'Etat et son financement**
(Dia 6, 15, 18, 24, 30)
- **Chapitre II. La sécurité sociale** (Dia 3, 27)
Schéma de la sécurité sociale
- **Chapitre III. L'immigration** (Dia 9)
- **Chapitre IV. Les libertés individuelles** (Dia 12, 21, 33, 36)



La cible, c'est toi

